

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : LA FEMIS.....

Le chef d'établissement, M. Mme Nathalie COSTE CERDAN

certifie que l'élève Amaillia BORDET.....

- était inscrit(e) dans l'établissement LA FEMIS
pour l'année scolaire 2022/2023
en (1) : 3^{ème} année, département Montage
- passe en année supérieure de (1) : 4^{ème} année, département Montage
pour l'année scolaire 2023/2024
dans l'établissement : LA FEMIS

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Date : 20 / 06 / 2023



Attestation à rajouter sur la plateforme candidatures.fondationvallet.org par l'étudiant avant le 8 septembre 2023.